

Taxation Systems Applicable to Investments (in the overseas countries associated with member countries of O.E.E.C. as at 31st December 1959). Un vol., 6 po. x 9½, broché, 166 pages — L'ORGANISATION EUROPÉENNE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, 2, rue André-Pascal, Paris (16^e), 1961

C. M.

Volume 38, numéro 3, octobre–décembre 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001882ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001882ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

M., C. (1962). Compte rendu de [*Taxation Systems Applicable to Investments (in the overseas countries associated with member countries of O.E.E.C. as at 31st December 1959)*]. Un vol., 6 po. x 9½, broché, 166 pages — L'ORGANISATION EUROPÉENNE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, 2, rue André-Pascal, Paris (16^e), 1961]. *L'Actualité économique*, 38(3), 495–496.
<https://doi.org/10.7202/1001882ar>

du libre système monétaire international a créé des problèmes qui existent un peu partout à l'état aigu ou larvé. La disparition de la complète convertibilité des monnaies a provoqué l'accroissement de l'interventionnisme de l'État et a enlevé à l'économie sa souplesse et son équilibre réel. L'abandon de l'orthodoxie monétaire a eu des influences néfastes sur le pouvoir d'achat et a favorisé des contraintes sociales et des exigences budgétaires qui entravent le fonctionnement du marché et limitent la liberté des individus au profit des trusts et des groupes.

Le plein emploi, par exemple, appuyé sur la manipulation des prix et des changes est celui d'une autarcie et P. Lhoste-Lachaume estime qu'il est impossible de refaire une société libre sans rendre un caractère privé aux pseudo-problèmes publics que l'État tend à tort à résoudre lui-même. Les questions monétaires ne peuvent pas être réglées, en outre, grâce à l'unification des monnaies des pays membres du Marché commun, si on n'adopte pas en même temps leur pleine convertibilité par rapport à l'or. L'auteur cite à ce propos l'exemple des États-Unis, qui ont une monnaie unique, ce qui ne leur confère pas pour autant la possibilité d'organiser une véritable économie des marchés et de donner au dollar un équitable pouvoir d'achat.

L'ouvrage, qui prêche l'abandon du dirigisme, apporte plusieurs éléments nouveaux et inédits qui intéresseront certes aussi bien les partisans que les adversaires de la thèse défendue par P. Lhoste-Lachaume. A. P.

Taxation Systems Applicable to Investments (in the overseas countries associated with member countries of O.E.E.C. as at 31st December 1959). Un vol., 6 po. x 9½, broché, 166 pages. — L'ORGANISATION EUROPÉENNE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, 2, rue André Pascal, Paris (16^e), 1961.

Le second volume de l'enquête sur les systèmes de taxation des placements dans les Pays et les Territoires d'Outre-mer qui, au 31 décembre 1959, étaient rattachés à des pays d'Europe, membres de l'O.E.C.E., traite de pays et territoires soumis à la France et au Royaume-Uni.

Les mémoires préparés pour chaque pays doivent, d'après les instructions du Comité, s'en tenir aux faits utiles aux financiers et aux autorités gouvernementales, sans tenter de porter jugement sur la valeur des divers systèmes. Ils doivent donc viser au pratique.

Ils se divisent en deux parties. La première brosse un tableau général du système en usage dans le pays étudié, indique les moyens mis en œuvre pour éviter la double imposition et les mesures prises pour stimuler les investissements.

La seconde partie comprend trois chapitres. Le premier traite des taxes et autres impôts prélevés à l'occasion de la fondation des entreprises, la deuxième, des taxes et des impôts qui grèvent les profits des entreprises, et la troisième, des taxes et des impôts qui tombent sur les épaules des entrepreneurs et des bailleurs de fonds. Dans cette deuxième partie, comme dans la première, on ne perd jamais de vue cet objectif de premier ordre qui consiste à stimuler les place-

ments. Le plan en a été conçu de façon à faire bien comprendre comment le système de taxation s'applique à chaque stade de développement d'entreprise.

C. M.

Gênes et les foires de change, par DOMENICO GIOFFRÈ. Un vol. 6 1/2 po. x 10, relié, 292 pages. ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES — VI^e section. Centre de recherches historiques. 1960.

Domenico Gioffrè décrit l'activité économique de Gênes au cours du XVI^e siècle. À l'époque les marchands de cette ville jouaient un rôle important non seulement dans les communautés italiennes, mais également dans le domaine des échanges internationaux. L'auteur constate que les commerçants se groupaient et formaient des sociétés qui avaient une raison sociale particulière et un capital distinct du patrimoine de chaque associé. Par la suite ces firmes établissaient des sortes de succursales dans les principaux centres d'Europe et faisaient des opérations basées souvent sur une vaste politique de crédit. C'est ainsi que la faillite d'une compagnie génoise pouvait entraîner par exemple la faillite des établissements de Lyon ou de Londres et vice versa.

Les foires de Lyon, en particulier, attiraient les marchandises et les capitaux et malgré les interdits royaux un commerce s'était établi entre Gênes et la France où existait une forte demande de soies, de pierres précieuses et de bijoux. Les marchands génois achetaient en contrepartie des étoffes autant pour la consommation locale que pour la réexportation. Le problème des changes compliquait considérablement ce commerce. La circulation monétaire était déficiente à l'époque autant à cause des événements politiques qu'à cause de fluctuations de la valeur des monnaies, françaises et italiennes, qui donnaient lieu à une spéculation effrénée.

L'auteur étudie les différents règlements destinés à contrôler cette spéculation et ces opérations de crédit. Il montre comment et pourquoi les marchés des changes des commerçants de Gênes se déplaçaient vers d'autres villes que Lyon et quelles furent les mesures prises par le gouvernement français à cet égard.

L'ensemble de l'ouvrage, cependant, n'est pas seulement une remarquable reconstitution historique, mais également une démonstration de certains aspects du capitalisme moderne qui existaient déjà en 1515. Le lecteur attentif y trouvera notamment des détails concernant les difficultés de taxation du commerce international qui présentent des similitudes frappantes avec l'actualité économique d'aujourd'hui.

Le livre de Domenico Gioffrè constitue incontestablement une source inédite de documentation destinée aux chercheurs comme à ceux qui s'intéressent à l'histoire économique.

A. P.